NATIONS UNIES



Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1996/766 20 septembre 1996 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA POLOGNE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

- 1. Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu une lettre du Ministre polonais des affaires étrangères, datée du 5 septembre 1996, attestant que M. Artur Klopotowski a été nommé représentant suppléant de la Pologne au Conseil de sécurité.
- 2. De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

96-24868 (F) 200996 200996